

Crédit privé

Nous possédons une vaste expérience de la négociation, de la structuration et de l'exécution de tous les types d'opérations de crédit privé.



La tâche est souvent ardue pour les entreprises de toutes tailles qui doivent mobiliser des fonds pour financer une expansion, des acquisitions, de nouvelles installations, des projets ambitieux ou des plans de croissance, en particulier dans un environnement macroéconomique et fiscal exigeant. Lorsque les voies traditionnelles de financement ne sont pas envisageables, le crédit privé offre des solutions d'emprunt sur mesure pour les emprunteurs, qu'ils soient des sociétés de moyenne envergure ou des multinationales à grande capitalisation.

Les avocates et avocats du groupe Crédit privé d'Osler possèdent une vaste expérience de la négociation, de la structuration et de l'exécution de tous les types d'opérations de crédit privé et, grâce à leur connaissance approfondie du marché, ils sont en mesure d'obtenir des résultats novateurs et efficaces pour nos clients.

Ce que nous pouvons faire pour vous

Notre équipe agit pour le compte d'un vaste éventail de prêteurs et d'emprunteurs dans tous les secteurs d'activités et toutes les zones géographiques. Nous aidons les prêteurs, dont les fonds de capital et de titres d'emprunt privés, les partenaires financiers, les clients institutionnels et privés, les caisses de retraite, les gestionnaires de placements et d'autres fournisseurs de crédit privé, à répartir leurs ressources disponibles de manière à profiter de retombées optimales et à minimiser les risques.

Pour les emprunteurs dont l'accès au financement bancaire ou aux marchés des prêts consortiaux est limité, ou ceux qui exercent leurs activités dans des situations uniques ou difficiles ou qui font affaire dans des marchés émergents, nous nous efforçons de trouver la solution, la stratégie et les partenaires appropriés en matière d'emprunt qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs objectifs commerciaux.

Nous fournissons des conseils sur les prêts à terme garantis et non garantis, les prêts mezzanine et subordonnés, les facilités de crédit renouvelables, les financements de premier et de second rang, les obligations privées à rendement élevé, les prêts à effet de levier, les produits et structures de crédit privé, les financements pour des situations particulières et pour les emprunteurs en difficulté (y compris les facilités de crédit de débiteur-exploitant), les prêts garantis par des actifs, les arrangements entre créanciers et la documentation connexe.

Une équipe, un cabinet

Grâce au modèle « une équipe, un cabinet » d'Osler, les clients ont accès à notre expertise de pointe et à nos relations privilégiées dans les domaines des marchés des capitaux, des affaires bancaires, des services financiers, du capital de risque, du capital-investissement et des investissements des caisses de retraite, de l'insolvabilité, de la restructuration et d'autres services connexes.

Constamment reconnu comme l'un des meilleurs cabinets d'avocats en droit des sociétés au Canada, Osler offre un niveau inégalé de connaissance du marché, des ressources à l'échelle nationale et des conseils approfondis et exhaustifs. Les clients nous font confiance et comptent sur nous pour notre expertise éprouvée, nos succès démontrés au fil des ans et notre approche innovatrice en matière de crédit privé et d'opérations financières, quel qu'en soit l'aspect ou le type.

Personnes-ressources



Joyce M. Bernasek

Associée, Services financiers, Toronto



Richard M. Borins

Associé, Services financiers, Toronto



Lisa Mantello

Associée, Services financiers, Toronto